

Volet Itinérance de l'Allocation pour le logement Canada-Manitoba

Demande de renouvellement

Ce formulaire est offert en d'autres formats, sur demande.

Le volet Itinérance de l'Allocation pour le logement Canada-Manitoba aide à soutenir l'autonomie et à fournir un logement sûr et stable aux personnes à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance en offrant une prestation qui comble les écarts d'abordabilité des coûts de logement.

Ce formulaire de renouvellement sert à vérifier que vous êtes toujours admissible à la prestation et à vous assurer que vous recevez le bon montant. Vous devrez remplir ce formulaire chaque année pour garantir votre admissibilité et le maintien de la prestation.

Si vous êtes locataire à Winnipeg, à Thompson, ou toute autre région en Manitoba tous les formulaires dûment remplis peuvent être soumis à:

End Homelessness Winnipeg (Winnipeg): par courriel CMHB@endhomelessnesswinnipeg.ca, pour ce faire composez le 204-915-6940, ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante: 1065, avenue Portage, bureau 2, Winnipeg, MB, R3G 0R8

CMHA Thompson (Thompson): par courriel cmhbsupport@cmhathompson.ca ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante: 43 Fox Bay, Thompson, MB, R8N 1E9

Brandon Neighbourhood Renewal Corporation (toute autre région, en dehors de Winnipeg et Thompson): par courriel à cmhbsupport@cmhathompson.ca ou à supplement@bnrc.ca; en personne sur rendez-vous, pour ce faire composez le 204 729-2490 poste 116; ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante: 440, avenue Rosser, Brandon, MB, R7A 0K3

INSTRUCTIONS ET PROCHAINES ÉTAPES :

- Remplissez et soumettez ce formulaire de renouvellement avec tous les documents requis joints (voir Liste de vérification des documents requis à la page 2). **Tous les renseignements seront examinés pour s'assurer qu'ils sont exacts et vérifiés.**
- Vous recevrez une lettre par la poste ou un courriel vous indiquant si votre demande est approuvée ou refusée, ou encore si des renseignements supplémentaires sont nécessaires.
- Si vos renseignements ont changé depuis que vous avez soumis votre demande, vous devez [télécharger et remplir le formulaire de changement de renseignements](#) et le soumettre à End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation.

Liste de vérification des documents requis :

- Formulaire de renouvellement rempli. La demande ne sera pas évaluée tant que tous les documents ne seront pas fournis.
- Si ce formulaire de demande a été rempli par une personne chargée de la procuration ou par un curateur public, veuillez inclure une copie des documents attestant l'autorité pertinente.
- Attestation de tous les revenus, y compris les montants. Ceci comprend votre lettre budgétaire de l'Aide à l'emploi et au revenu (AER) ou votre confirmation d'aide au loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'AER (le cas échéant), votre revenu d'emploi (une copie de vos deux talons de paie les plus récents, le cas échéant), sécurité de la vieillesse, aide à la réinstallation, toute aide financière, l'indemnisation des accidents du travail, etc.
- Preuve de location. Il pourrait s'agir d'une copie de votre contrat de location actuel, une copie de votre formulaire de location de l'AER (s'il y a lieu) ou une copie d'un contrat de location écrit. Si vous n'avez pas de contrat de location écrit, votre propriétaire ou la personne à qui vous louez peut [télécharger et remplir un contrat de location écrit](#) et le soumettre avec votre demande.
- Formulaire de la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels signé (pages 6 et 7).
- Renseignements sur le dépôt direct, le cas échéant (dernière page de la demande).

Veillez remplir les sections suivantes pour confirmer votre admissibilité continue.

1. Renseignements sur le demandeur et adresse

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____

*Veillez noter que votre NAS est nécessaire à des fins fiscales. **L'Allocation pour le logement Canada-Manitoba n'est pas un revenu imposable, mais Logement Manitoba est tenu de vous fournir un formulaire T5007 au moment des impôts.** [Pour obtenir plus de renseignements.](#)*

Courriel : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Ville ou village (au Manitoba) : _____

Code postal : _____

2. Renseignements sur le revenu

L'admissibilité à l'Allocation pour le logement Canada-Manitoba exige que tous les demandeurs aient une source de revenu. Cela comprend votre lettre budgétaire de l'AER ou votre confirmation d'aide au loyer non AER (le cas échéant), le revenu d'emploi, la sécurité de la vieillesse, l'aide à la réinstallation, toute aide financière, l'indemnisation des accidents du travail, etc.

a. Touchez-vous de l'aide à l'emploi et au revenu (AER)?

Oui, je reçois l'AER.

Numéro de dossier d'AER : _____

Votre numéro de dossier d'AER comporte six chiffres et se trouve sur toute communication que vous avez reçue (p. ex. lettre budgétaire).

Non

b. Touchez-vous l'allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu?

Oui, je reçois l'allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu.

Numéro de demande d'allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'AER : _____

Votre numéro de demande d'allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'AER comporte six chiffres et se trouve sur toute communication que vous avez reçue (p. ex. des lettres).

Non

Indiquez votre revenu net mensuel :

Source(s) de revenus :

Revenu mensuel **net** :

3. Renseignements supplémentaires sur la location

Les questions suivantes nous aident à confirmer combien d'argent vous recevrez. Veuillez remplir les sections suivantes aussi précisément que possible.

a. Vivez-vous avec quelqu'un qui paie également un loyer?

- Non
- Oui

Si oui, dites-nous combien vous payez pour votre partie du loyer par mois :

_____.

b. Votre loyer comprend-il **toutes** vos charges (chauffage, électricité, eau)?

- Oui
- Non

Si ce n'est pas le cas, vous avez droit à des fonds supplémentaires pour vous aider à payer les charges. **Notez que le dépôt direct est le mode de paiement privilégié pour le paiement supplémentaire des charges. Veuillez fournir vos renseignements de dépôt direct sur la dernière page de la demande.**

Si vous avez des circonstances qui ne permettent pas le dépôt direct, veuillez cocher la case suivante :

- Envoyez-le à moi, par courrier (utilisez mon adresse dans la section de renseignements sur le demandeur)

COLLECTE, UTILISATION ET COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Vos renseignements personnels sont recueillis conformément aux programmes de Logement Manitoba et seront utilisés pour déterminer votre admissibilité et vérifier si vous êtes toujours admissible aux prestations du Programme de l'Allocation pour le logement Canada-Manitoba. Vos renseignements personnels sont protégés en vertu des dispositions sur la protection de la vie privée de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée de Logement Manitoba au 204 945-3025 ou à l'adresse : 352, rue Donald, bureau 700, Winnipeg (Manitoba).

CONSENTEMENT À LA DIVULGATION OU À LA TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

Je comprends que l'organisme End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation administre l'Allocation pour le logement Canada-Manitoba au nom de Logement Manitoba. Je consens à ce que End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation transmette des renseignements personnels à d'autres ministères et organismes du gouvernement du Manitoba dans le but de déterminer l'admissibilité au programme d'Allocation pour le logement Canada-Manitoba ainsi que les besoins en matière de logement.

J'autorise toute personne et tout organisme à divulguer ou à échanger des renseignements à cette fin. Je comprends que le présent consentement vise les renseignements suivants: emploi, revenus, éléments d'actif ou de passif, ressources, prestations touchées dans le cadre d'autres programmes ou tout autre renseignement personnel jugé pertinent.

Je comprends que End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ne sera pas en mesure de déterminer mon admissibilité au programme d'Allocation pour le logement Canada-Manitoba si je choisis de ne pas donner le consentement susmentionné.

Je comprends que le gouvernement du Manitoba (ou un tiers désigné par le gouvernement du Manitoba) peut utiliser mes renseignements anonymisés pour l'analyse et la recherche au sujet de ses programmes et services. À cette fin, mes renseignements peuvent être combinés avec des renseignements provenant d'autres ministères ou organismes du gouvernement du Manitoba. Je comprends que le gouvernement du Manitoba peut communiquer avec moi pour obtenir des commentaires sur le programme de l'Allocation pour le logement Canada-Manitoba.

Je comprends que mes renseignements peuvent être divulgués au gouvernement du Canada et à ses agents, y compris à Statistique Canada et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (ou un tiers désigné par le gouvernement du Canada) pour l'analyse et la recherche au sujet de programmes nationaux de logement.

Une copie ou une télécopie du présent consentement signé a le même effet que l'original et est suffisante pour autoriser la divulgation ou l'échange de renseignements.

DÉCLARATION

Je comprends que la présente demande ne constitue pas un engagement de End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation à me fournir un logement. Je reconnais qu'une fois cette demande déposée, elle devient la propriété de l'organisme End Homelessness, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation.

Si cette demande est acceptée, je reconnais mon obligation d'aviser immédiatement le bureau administratif de tout changement dans ma situation, y compris tout changement d'adresse résidentielle ou de revenu, et de tous les autres renseignements susceptibles d'influer sur mes avantages ou mon admissibilité.

J'atteste que les renseignements fournis dans le présent document sont véridiques, exacts et complets en tout point. Je comprends que si les renseignements fournis ne sont pas véridiques et exacts, End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation peut annuler ma demande ou prendre toute autre mesure jugée appropriée.

Je comprends que les renseignements fournis à End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation seront étudiés et qu'il peut me renvoyer la présente demande ou exiger des renseignements supplémentaires à la suite de son étude. Je comprends que tout retard dans la réception de ma demande peut avoir des répercussions sur le montant des prestations devant être versées en mon nom.

Signature du demandeur

En cochant cette case, je, _____ (nom complet), reconnais avoir lu et consenti à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels ci-dessus.

_____ (date)

Procuration ou signature du curateur public

En cochant cette case, je, _____ (nom complet du mandataire ou du curateur public), au nom de _____ (nom complet du demandeur), reconnais par la présente que le demandeur a

lu et consent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation des renseignements personnels.

_____ (date)

Demande de dépôt direct

Section A – Renseignements relatifs au dépôt direct

Veillez voir ci-dessous les différentes façons dont vous pouvez fournir vos renseignements de dépôt direct. Choisissez la méthode qui vous convient le mieux.

1- Au moyen de vos services bancaires en ligne :

- Connectez-vous à vos services bancaires en ligne, cliquez sur le compte dans lequel vous souhaitez déposer votre argent et sélectionnez le formulaire de dépôt direct imprimé de la paie. Veuillez noter que ces instructions peuvent varier légèrement d'une banque à l'autre, mais devraient rester relativement semblables, quelle que soit l'institution. Si vous rencontrez des difficultés pour trouver vos informations de dépôt direct en ligne, vous pouvez appeler directement votre banque pour obtenir de l'aide.
- Soumettez vos renseignements de dépôt direct avec votre demande dûment remplie.

2- Chèque personnalisé annulé :

- Joignez un chèque en blanc pour votre compte bancaire et écrivez « ANNULÉ » dessus. Nous nous servons des renseignements financiers figurant sur le chèque pour vous inscrire au dépôt direct.

3- À votre banque :

- Vous pouvez également obtenir un formulaire de dépôt direct directement auprès de votre banque.

OU

- Demandez à votre institution financière de remplir les champs ci-dessous. **Veillez vous assurer qu'ils tamponnent dans le champ indiqué.**

Numéro de la
succursale

Numéro de l'institution
financière

Numéro de
compte

Cachet de l'institution financière

Section B – Autorisation du client

En cochant cette case, je, _____ (nom complet), autorise par la présente End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation à déposer mes paiements de prestations dans le compte bancaire de la section A. J'accepte d'aviser, par écrit, End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation de tout changement à mon institution financière, succursale ou numéro de compte bancaire et leur accorder un minimum de 10 jours ouvrables, après la réception de l'avis, pour mettre en œuvre un changement. Le service de dépôt direct se poursuivra jusqu'à ce que je demande, par écrit, à End Homelessness Winnipeg, CMHA Thompson, ou Brandon Neighbourhood Renewal Corporation de ne plus opter pour le dépôt direct. Je comprends que le dépôt direct est un service facultatif et que la Direction a le droit d'annuler ce service et de recourir au paiement par chèque sans préavis. _____ (date)